

## ***Rencontre annuelle avec la SICA Atlantique***

Chaque année M. Vincent Poudevigne, directeur général de la Sica, reçoit notre association pour faire le point sur les activités de son groupe et répondre à nos observations. C'est un des rares industriels de la zone portuaire (spécialisé dans l'exportation de céréales, tout comme la Socomac – Groupe Soufflet) qui a le souci du voisinage, les autres l'ignorant ou se contentant de faire de la communication qui ressemble la plupart du temps à de l'auto satisfaction – à cet égard la palme revient au port de commerce. Il est à noter que la pollution de l'air, sur nos quartiers Ouest de La Rochelle, dépend pour une part importante des activités d'exportation de céréales et d'importation de produits destinés à l'agriculture.

**Trafic** – Aux dires de M. Poudevigne 2021 est une année catastrophique pour ce qui concerne la récolte de céréales sur le bassin de production alimentant les silos de La Pallice. Le bilan pour la Sica est de 1,8 millions de tonnes au lieu des 2,4, voire 2,6 habituels (-45% pour le blé et -30 % pour l'orge par rapport aux années antérieures). Cette baisse d'activité se traduit, pour les deux sites Sica Atlantique et Socomac, par une diminution du trafic d'une quarantaine de bateaux. La réduction concernant le transport routier n'a pas été précisée, mais elle devrait être également conséquente. La qualité de l'air sur nos quartiers devrait donc s'en trouver améliorer d'autant. « A toute chose malheur est bon », comme dit la proverbe...

**Traitement des céréales sur zone portuaire** – En 2007 la Sica traitait en préventif 90% des céréales qui lui étaient transmises, aujourd'hui le pourcentage est tombé à 10% - en 2020 les lignes de traitement ont été refaites afin de mieux contrôler les dosages. Les traitements se font donc principalement en amont. Désormais tout camion de transport fournit à la Sica un bon de traitement indiquant la molécule utilisée et le dosage. Si un repérage d'insecte est fait le traitement est aux frais du producteur.

**Le pyrimiphos méthyl (insecticide interdit d'usage à proximité des milieux aquatiques, mais pas en zone portuaire...)** ayant fait l'objet d'un repérage dans l'air lors d'une enquête de l'ATMO, R.E.S.P.I.R.E. a demandé qu'une même étude soit menée sur le milieu marin du port de commerce. Le directeur général de la Sica a pris note et promis d'étudier la faisabilité de la chose. A suivre donc...

**Poussières** – Le portique principal de chargement du quai Lombard vient d'être équipé d'un système qui empêche la poussière de s'envoler massivement dans l'air. Cette mesure s'ajoute à la brumisation. Une étude est en cours pour installer le même système sur l'autre portique. Moins il y aura de poussières, mieux nous nous porterons...

**Divers** – Friche de l'ancienne usine Phospho-guano, aucun projet en vue. Circulation des camions sur l'avenue Bethencourt : les horaires d'interdiction ne sont pas respectés. M. Poudevigne le déplore. Il a pour sa part fait une information auprès des camionneurs transitant par la Sica. A noter que côté police nationale et police municipale personne ne bouge pour faire respecter les horaires d'interdit de circulation.

## ***Mauvaises odeurs***

***De temps en temps des habitants nous interpellent à propos des mauvaises odeurs trainant dans l'air de nos quartiers. Nous publions ci-après un courriel d'un adhérent de Port Neuf :***

« Nous habitons un immeuble en bas de la Rue du Stade, avec vue (3e étage) vers l'incinérateur, le site Rhodia, et dans la prolongation, des installations du Port, entre autres.

1. Les fumées de nuit :

On constate que la fumée provenant de diverses cheminées ou d'autres sources est visible généralement la nuit, très rarement pendant la journée. On se demande depuis longtemps pourquoi cette activité est si prépondérante pendant la nuit, mais rarement visible pendant la journée. Elle concerne la fumée provenant de l'incinérateur, du site de

Solvay, et d'une partie du Port (trop loin pour épingler la source précise).

Est-ce que ces sites ont quelque chose à cacher, ou bien est-ce dû aux autorisations spécifiques ? Notre balcon est un observatoire assez privilégié, si vous pensez ceci utile, il serait intéressant d'y installer une caméra de nuit et prendre des clichés/vidéos à intervalles réguliers, d'un point fixe. Je n'ai pas une telle caméra suffisamment puissante, est-ce que l'association en a une à disposition ?

## 2. l'Odeur

Le terrain d'aires de jeux Colette Besson et sites adjacentes (terrain de glisse, mur de pelote, tennis, baseball, lac) sont souvent baignés d'une odeur acre, généralement présente pendant la semaine, très rarement le week-end. L'air est plus difficilement respirable pendant ces périodes...

Les deux sources les plus proches sont l'incinérateur et le site de Solvay. La station d'épuration de Port Neuf n'en contribue pas ou très peu, elle émet un air filtré par des bactéries, presque sans odeur mais bien identifiable quand on passe à côté.

On se demande si jamais des mesures de contamination ou de qualité de l'air ont été fait autour de ces sites, fréquentés par beaucoup de personnes, enfants et adultes, qui font du sport. La station du réseau d'ATMO est ailleurs, beaucoup trop loin.

Les joggeurs qui longent la côte et contournent la station d'épuration ne s'en rendent pas compte, parce que cette odeur est rarement portée vers la mer. »

**Commentaires R.E.S.P.I.R.E.** – Nous avons plusieurs fois évoqué dans nos bulletins « *A pleins poumons* » les odeurs d'hydrocarbures et les réponses pour le moins désinvoltes des négociants, mais il est d'autres odeurs se font sentir sans que nous puissions en trouver l'origine et encore moins les faire analyser. Notre adhérent oublie de citer Innov'ia dans les usines proches de Port Neuf. Cette usine très polluante (elle a reçu pas moins de 5 mises en demeure de la préfecture – ça ne mange pas de pain. Pour notre part nous l'avons, avec NE17, fait condamner – amende dérisoire de 4000 euros nullement dissuasive). Nous conseillons aux habitants de faire à chaque pollution olfactive un signalement à la préfecture agrémenté d'une demande d'explication.

Une autre observation de notre correspondant a retenu notre attention, elle concerne l'éloignement de la zone incriminée de la station de contrôle de l'air ATMO (située place d'Orbigny à La Pallice).

R.E.S.P.I.R.E. va agir pour qu'une étude spécifique soit menée sur le secteur.

## *Disparition*

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Pierre Le Gall, biologiste marin, océanographe, chercheur et qui fut aussi directeur du laboratoire maritime de Luc-sur-Mer. Co-fondateur et secrétaire de Ré Nature Environnement, Pierre était très soucieux du devenir de nos pertuis. Il avait eu l'occasion d'étudier de très près les ravages de la pollution en Baie de Seine et craignait que le même phénomène se produise sur le secteur de nos pertuis (milieu très ressemblant à celui de la Baie de seine). Pierre savait de quoi il parlait en matière de milieu marin, R.E.S.P.I.R.E. a beaucoup appris à ses côtés. Une délégation de notre bureau s'est rendu à son inhumation pour lui rendre hommage.

Vous pouvez retrouver l'un de ses articles, paru dans notre bulletin « *A pleins poumons* », en cliquant sur le lien suivant :

<http://association-respire-la-rochelle.org/port-atlantique-la-rochelle-un-oceanographe-alerte-sur-les-risques-des-futurs-travaux/>

<http://association-respire-la-rochelle.org/les-pertuis-charentais/>

LE BUREAU DE R.E.S.P.I.R.E. VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE  
FIN D'ANNEE